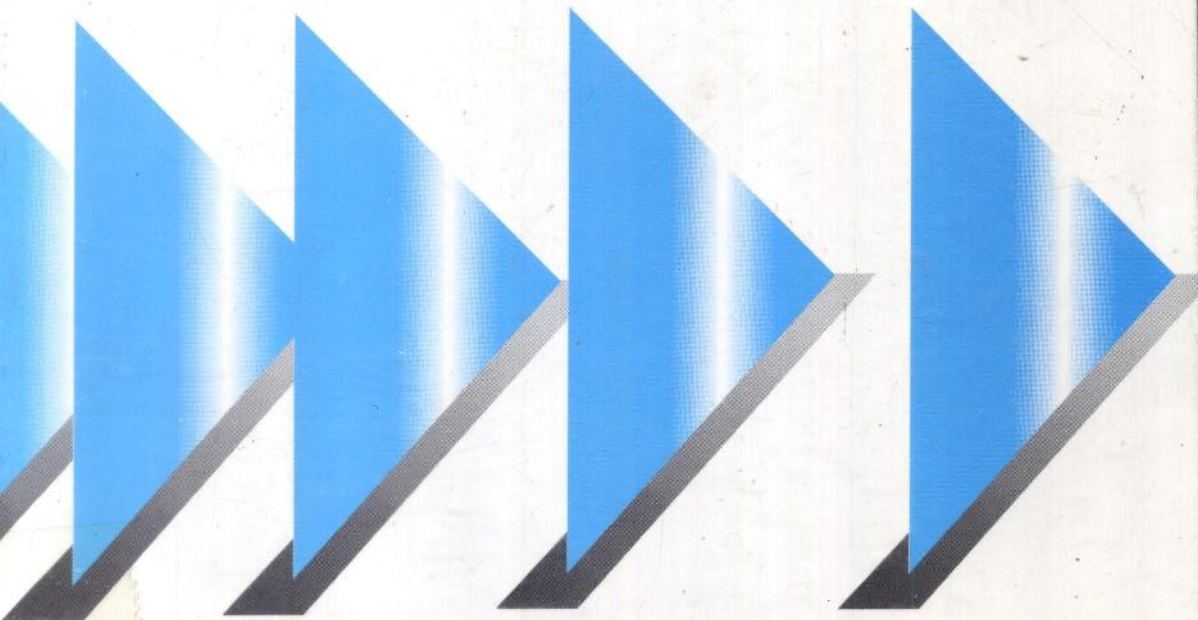


DOMAT DROIT PUBLIC

JEAN GICQUEL

DROIT
CONSTITUTIONNEL
ET INSTITUTIONS
politiques

16^e édition



Montchrestien

Delta

DOMAT DROIT PUBLIC

AVANT-PROPOS

DROIT CONSTITUTIONNEL ET INSTITUTIONS POLITIQUES

JEAN GICQUEL

Professeur à l'Université de Paris-I
(Panthéon-Sorbonne)



242 70 1/5



© by Editions Montchrestien, E.L.A., 1999.
31, rue Falguère, 75741 Paris Cedex 12
Tous droits réservés pour tous pays.
I.S.B.N. : 2-7076-1156-5

16^e ÉDITION

Montchrestien

Delta

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION : LA PRÉSENTATION DU DROIT CONSTITUTIONNEL		1
CHAPITRE I	L'OBJET ET LA SIGNIFICATION DU DROIT CONSTITUTIONNEL	3
SECTION I	L'objet du droit constitutionnel.....	3
SECTION II	La signification du droit constitutionnel.....	16
CHAPITRE II	LA FORMATION DU DROIT CONSTITUTIONNEL CLASSIQUE	21
SECTION I	La civilisation de l'Occident.....	21
SECTION II	Le droit constitutionnel classique.....	28
CHAPITRE III	LA DIFFUSION DU DROIT CONSTITUTIONNEL CLASSIQUE	33
SECTION I	L'expansion du droit constitutionnel.....	33
SECTION II	Le défi au droit constitutionnel classique.....	36
Première partie LE DROIT CONSTITUTIONNEL CLASSIQUE		39
Titre 1	Cadre et étapes du droit constitutionnel classique	41
CHAPITRE I	L'ÉTAT-NATION	43
SECTION I	La condition juridique de l'État.....	44
SECTION II	Les formes juridiques de l'État.....	58
CHAPITRE II	LA CONDITION DE L'INDIVIDU	73
SECTION I	Liberté politique et liberté physique.....	74
SECTION II	Libertés individuelles et droit constitutionnel classique.....	77
SECTION III	Les déclarations des droits.....	83
CHAPITRE III	LE RÉGIME REPRÉSENTATIF	99
SECTION I	La notion de régime représentatif.....	99
SECTION II	La formation du régime représentatif.....	101

SECTION III	La systématisation du régime représentatif	104
CHAPITRE IV	LES ÉLECTIONS DISPUTÉES	127
SECTION I	L'organisation des élections disputées	128
SECTION II	Les modes de scrutin ou les systèmes électoraux	145
CHAPITRE V	L'ÉTABLISSEMENT DE LA CONSTITUTION	157
SECTION I	La notion de constitution	158
SECTION II	L'élaboration de la constitution	162
SECTION III	La révision de la constitution	167
SECTION IV	L'abrogation de la constitution	171
SECTION V	La protection de la constitution	172
CHAPITRE VI	LA DÉMOCRATIE	181
SECTION I	La notion de démocratie	181
SECTION II	Le fondement de la démocratie	185
Titre 2	Les Institutions politiques des principaux États représentatifs du droit constitutionnel classique	191
CHAPITRE I	LES INSTITUTIONS POLITIQUES DE LA GRANDE-BRETAGNE	193
SECTION I	Les éléments du régime politique britannique	194
SECTION II	L'esprit du système politique britannique	223
CHAPITRE II	LES INSTITUTIONS POLITIQUES DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	229
SECTION I	La formation des institutions américaines	229
SECTION II	L'environnement juridique des institutions américaines	234
SECTION III	Les composantes du régime politique américain	243
SECTION IV	L'esprit des institutions politiques américaines	284
CHAPITRE III	LES ÉLÉMENTS D'UN DROIT CONSTITUTIONNEL EUROPÉEN	289
SECTION I	Les institutions politiques de la Suisse	289
SECTION II	Les institutions politiques de l'Allemagne	297
SECTION III	Le patrimoine commun ou la démocratie européenne	317
Seconde partie LES MONDES EN VOIE DE DÉMOCRATISATION		325
Titre 1	Le droit constitutionnel de l'ex-U.R.S.S., de la Russie et des États post-communistes	327
CHAPITRE I	DU MARXISME-LÉNINISME À LA TRANSITION DÉMOCRATIQUE	329

CHAPITRE II	L'U.R.S.S., LA RUSSIE ET LES RÉPUBLIQUES INDÉPENDANTES	335
CHAPITRE III	LES INSTITUTIONS POLITIQUES DE L'EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE ET DES ÉTATS MARXISTES-LÉNINISTES	349
Titre 2	Le droit constitutionnel des sociétés tiers-mondistes	359
CHAPITRE I	LES CARACTÈRES GÉNÉRAUX DES SOCIÉTÉS TIERS-MONDISTES	361
CHAPITRE II	L'ÉVOLUTION DES INSTITUTIONS POLITIQUES DANS LES SOCIÉTÉS TIERS-MONDISTES	365
Troisième partie LES INSTITUTIONS POLITIQUES DE LA FRANCE		375
Titre 1	L'histoire constitutionnelle de la France	377
CHAPITRE I	L'ANCIEN RÉGIME	379
CHAPITRE II	LES CARACTÈRES GÉNÉRAUX DU MOUVEMENT CONSTITUTIONNEL FRANÇAIS	389
CHAPITRE III	LE PREMIER CYCLE DE L'HISTOIRE CONSTITUTIONNELLE FRANÇAISE : 1789-1848	397
SECTION I	La période de gouvernement conventionnel ou d'assemblée (1789-1795)	397
SECTION II	La période de réaction et de dictature de l'exécutif (1795-1814)	402
SECTION III	La période d'équilibre entre les pouvoirs : l'établissement du régime parlementaire sous la monarchie constitutionnelle (1814-1848)	406
CHAPITRE IV	LE SECOND CYCLE DE L'HISTOIRE CONSTITUTIONNELLE FRANÇAISE : 1848-1958	415
SECTION I	La séparation des pouvoirs et la montée du pouvoir législatif (1848-1851)	415
SECTION II	La réaction de l'exécutif (1851-1870)	418
SECTION III	La République parlementaire (1870-1940)	421
Titre 2	Les institutions politiques contemporaines de la France	449
CHAPITRE I	LES CARACTÈRES GÉNÉRAUX DE LA CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958	451
SECTION I	La place des institutions de 1958 dans le mouvement constitutionnel national	453
SECTION II	Les origines de la constitution de 1958	459
SECTION III	L'application de la constitution de 1958	466
SECTION IV	La révision de la constitution de 1958	478
SECTION V	L'interprétation de la constitution de 1958	483
SECTION VI	La protection de la constitution de 1958	484
SECTION VII	La constitution de la République	487

TABLE DES MATIÈRES

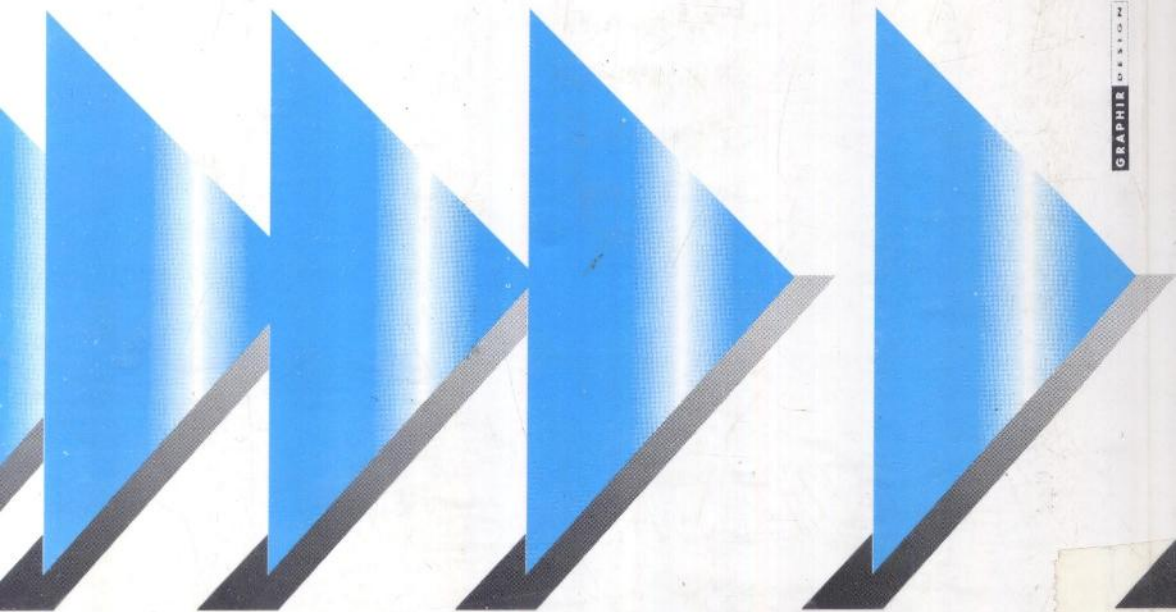
CHAPITRE II	LE PEUPLE SOUVERAIN OU LE POUVOIR DE SUFFRAGE	497
SECTION I	Le corps électoral	498
SECTION II	L'opération électorale	510
CHAPITRE III	LE POUVOIR EXÉCUTIF	519
SECTION I	Le président de la République	520
SECTION II	Le Gouvernement	572
SECTION III	Les conseils de l'exécutif	601
CHAPITRE IV	LE POUVOIR DÉLIBÉRANT OU LE PARLEMENT	607
SECTION I	Le recrutement du Parlement	609
SECTION II	L'organisation et le fonctionnement du Parlement	640
SECTION III	Les compétences du Parlement	657
CHAPITRE V	LE POUVOIR JURIDICTIONNEL OU LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL	709
SECTION I	La composition et l'organisation du Conseil constitutionnel	710
SECTION II	Le résumé des attributions du Conseil constitutionnel	717
ANNEXES		725
INDEX ANALYTIQUE		741
NOTES PERSONNELLES		757

DROIT CONSTITUTIONNEL ET INSTITUTIONS POLITIQUES

DOMAT
DROIT
PUBLIC

Le droit constitutionnel a l'insigne vertu de servir de référence au juriste et au citoyen. L'alliance de l'État de droit et de la démocratie résume son ambition et fonde sa réputation car *la loi n'exprime la volonté générale que dans le respect de la Constitution* (Conseil constitutionnel, décision du 23 août 1985).

Jean GICQUEL enseigne le droit constitutionnel à l'Université de Paris-I (Panthéon-Sorbonne). En collaboration avec Pierre AVRIL, il assure la *Chronique constitutionnelle française* à la revue *Pouvoirs*. Il est ancien membre du Conseil supérieur de la magistrature.



GRAPHIE
Z
O
O
O
O
O



Prix : 200 F 30,49 €
Prix Special
Pays Arabes:98F.F.

Montchrestien
Delta